

Par M. Paterson (Brant) :

1276. Avez-vous choisi le travail, ou a-t-il été choisi par votre chef?—J'ai choisi le travail.

Par M. Somerville :

1277. Vous avez choisi le travail, apporté à votre demeure, et quand il a été fait, vous avez certifié le compte fait sous ce nom supposé?—Oui.

Par M. Foster :

1278. Tout ce travail avant ou après votre arrangement avec le ministre, qui a été fait et payé, soit au nom de Lizzie Evans ou de Ellen Berry, a été réellement exécuté par votre femme?—Le travail a été réellement fait en chaque cas.

1279. Et certifié par vous?—Certifié par moi en certains cas.

1280. Et dans les autres cas?—Dans les autres cas, le travail a été fait.

1281. C'était du travail nécessaire pour le département?—Oui; cela m'aidait et me faisait gagner beaucoup de temps. J'aurais été obligé d'employer un aide, s'il n'avait pas été donné à ma femme de cette manière.

Par M. Foster :

1282. Ainsi, vous n'avez employé en aucun cas le nom de votre femme ou le nom de Ellen Berry—pour retirer aucune somme d'argent pour vous-même?—Non jamais.

Par M. Chapleau :

1283. Il n'y a pas eu de comptes factices?—Il n'y en a pas eus.

Par M. Lister :

1284. Vous dites que vous avez apporté du travail à la maison et que vous l'avez fait avec votre femme?—Oui.

1285. C'est cela, n'est-ce pas?—Oui.

1286. Il m'importe peu de savoir la quantité de travail fait par votre femme et vous, mais il a été fait par vous deux?—Le travail a été fait.

1287. Le compte a été fait en son nom et certifié par vous?—Dans quelques cas.

1288. Dans les deux cas de Ellen Berry?—Oui.

1289. Une partie de cet argent était pour travaux faits par vous?—C'était tout du travail fait par ma femme.

1290. Vous dites que vous avez apporté du travail à la maison et qu'il a été fait par vous et votre femme?—J'ai toujours apporté du travail à la maison.

1291. En avez-vous fait une partie?—Ma femme l'a fait.

Par M. Bowell :

1292. Nous voulons savoir si vous avez fait une partie de l'ouvrage pour lequel vous avez reçu de l'argent au nom de votre femme?—Je désire que le comité comprenne bien ceci—tout travail qui a été porté au compte a été amplement couvert par l'ouvrage que ma femme a fait.

Par M. Lister :

1293. En supposant que vous auriez apporté pour \$100 de travail à la maison, y avez-vous travaillé ensemble vous et votre femme?—Quelque partie qu'elle en aurait fait, aurait eu une valeur de \$100.

1294. Et c'était pour ce compte-là seulement?—Pour ce compte-là seulement.

1295. Et il n'y a eu aucune partie de votre travail incluse dans les comptes de Ellen Berry?—Rien du tout.

1296. Vous n'avez rien fait sur ce travail vous-même?—Rien. C'était tout du travail qu'elle a fait pour moi.

1297. Alors je comprends que vous n'avez fait aucune partie de travail?—Non.

1298. Et les comptes faits pour Ellen Berry étaient pour travaux faits par votre femme?—Oui.

1299. Vous n'en avez fait aucune partie?—Aucune partie.